

Groupe de Bretagne

Une cinquantaine de bibliothécaires de Bretagne se sont rendus à Vannes le lundi 22 avril. M. l'Inspecteur général Poindron, non plus que Mlle Garrigoux, n'avaient pu s'absenter ce jour-là de la Direction des bibliothèques, mais Mme Feuillebois, vice-présidente de l'A.B.F., avait pu venir de Paris et coordonner les débats.

Après une visite du futur local de la Bibliothèque municipale qui souleva de nombreux commentaires, les participants se séparèrent en trois groupes afin d'étudier les nouvelles normes de catalogage, les problèmes de la formation professionnelle ou les difficultés d'une centrale de prêt.

En fin de matinée, M. Fraval de Coetparquet, adjoint au Maire, accueillit les congressistes dans une salle du Palais des Arts, et au cours du vin d'honneur, leur exprima au nom de la municipalité, l'intérêt que ses collègues et lui-même portaient aux bibliothèques.

Puis sous la conduite de M. Quinton, administrateur délégué du Musée, les bibliothécaires visitèrent l'exposition Frélaut, célèbre graveur vannetais et illustrateur de plusieurs livres d'art, avant de se réunir pour un repas en commun au bord du Golfe du Morbihan.

L'après-midi fut consacrée à la mise en commun des recherches de la matinée. Les bibliothécaires reconnurent la nécessité d'appliquer les règles internationales de catalogage, mais souhaitèrent une possibilité de recyclage au niveau régional ou départemental. Au sujet de la formation professionnelle, ils demandèrent la mise en vente de tous les cours professés pour les candidats ne pouvant se déplacer et déplorèrent le nombre insuffisant des centres de préparation aux examens tout en constatant l'important travail pédagogique imposé alors aux bibliothécaires pour trois ou quatre élèves parfois. Enfin ils regrettèrent que dans les Bibliothèques centrales de prêt, l'accroissement en nombre du personnel et des bibliobus ne suivent pas celui des dépôts et des exigences des dépositaires, à tel point qu'une panne de bibliobus ou un congé de maladie tourne à la catastrophe.